

14ème législature

Question N° : 1060	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Relations avec le Parlement		Ministère attributaire > Relations avec le Parlement
Rubrique > ministères et secrétariats d'État	Tête d'analyse > budget	Analyse > dépenses d'intervention. statistiques.
Question publiée au JO le : 17/07/2012 Réponse publiée au JO le : 16/10/2012 page : 5769		

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, sur l'évolution, dans son domaine de compétences, des dépenses d'intervention de l'État entre 2012 et 2013, ainsi que sur la traduction concrète, pour la population, de cette évolution.

Texte de la réponse

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, fait connaître à l'honorable parlementaire que son ministère ne disposant d'aucune administration en propre, il ne gère aucune dépense d'intervention. La question est donc sans objet.